

Vers un plan de bassin d'adaptation au changement climatique

Dossier de la rédaction de H2o
November 2015

Le Comité de bassin Loire-Bretagne a approuvé le 4 novembre le lancement de la rédaction d'un plan de bassin d'adaptation au changement climatique. Objectif : évaluer la vulnérabilité des territoires du bassin et animer une concertation pour encourager l'action.

Le bassin

Loire-Bretagne, s'il n'est pas le plus exposé aux conséquences du changement climatique sur le territoire français, devra néanmoins faire face à des impacts sur la biodiversité, l'activité industrielle, l'irrigation, l'eau potable... Ceux-ci risquent de compromettre l'atteinte de l'objectif de 61 % des eaux en bon état d'ici 2021. Le SDAGE 2016-2021 qui vient d'être approuvé s'est enrichi d'un volet sur l'adaptation au changement climatique. Certaines orientations, comme celles visant à restaurer la continuité des cours d'eau ou à plafonner l'augmentation des prélèvements d'eau à l'étiage par exemple, y contribuent en ce qu'elles permettent de préserver ou de restaurer la résilience des milieux aquatiques. Pour aller plus loin, le Comité de bassin lance la rédaction d'un plan de bassin d'adaptation au changement climatique. Il rejoint en cela les démarches déjà en place dans les bassins Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée et Corse. Dans un premier temps, il s'agit d'évaluer la vulnérabilité des territoires du bassin pour différents enjeux (eutrophisation des cours d'eau, partage de la ressource...). Ensuite, les démarches déjà en place localement seront recensées et les acteurs sollicités pour en préciser la portée. Le plan de bassin sera alors rédigé avec eux pour partager la connaissance et les bonnes pratiques, proposer des actions d'adaptation et encourager les maîtres d'ouvrage locaux à aller plus loin ou agir à leur tour. Une attention particulière sera portée aux commissions locales de l'eau et aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux du bassin.

Journal

Pascal a signé au nom du Comité de bassin le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères. C'est le RIOB (Réseau international des organismes de bassin) qui est à l'origine de ce pacte. Signé à ce jour par une centaine de présidents de bassin dans le monde entier, il vise à engager ou renforcer les actions d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Il rappelle également que les bassins hydrographiques sont des échelles de travail appropriées pour la gestion de l'eau, qui constitue un enjeu transversal à toutes les politiques d'adaptation. L'ensemble des pactes signés sera présenté dans quelques semaines pendant la COP21.

Agence de l'eau Loire-Bretagne